

CERTIFICAT D'ORIGINE

Ce portrait est l'un des 28 (vingt-huit) de la série réalisée au sein de l'histoire intitulée " A ma place ". Cette histoire aura commencé & se sera terminée au Musée des Beaux-Arts de Caen (France - 14), qui l'aura financée dans son intégralité. Elle couvre la période allant du 25 novembre 2002 au 30 juin 2003 inclus. C'est en effet dans un courrier daté du 25 novembre 2002, personnellement adressé à chacune des 71 personnes qui constituaient alors le personnel du Musée des beaux-Arts de Caen, qu'on en trouve la proposition inaugurale : " Faire un portrait photographique individuel de vous les yeux fermés ; l'accrocher dans le lieu où vous travaillez habituellement (votre nom, votre prénom et votre fonction dans le cadre du Musée seraient mentionnés à côté) ; l'y laisser ainsi jusqu'en juin 2003, période à laquelle il vous sera offert. Je conserverai les négatifs photographiques, desquels il n'aura été ni ne sera fait aucun autre usage public ; et le Musée les cartouches ". Quelques jours plus tard, une description du projet est déposée auprès du Musée. Il est à noter qu'officiellement, jusqu'au 14 avril 2003, Marie-Liesse Clavreul aura été l'unique signataire. Sur lesdites 71 personnes, 41 ont répondu à la proposition, & 27 l'ont à ce moment-là acceptée, y compris sa signataire. Les séances de pose, organisées entre le 27 janvier & le 2 février 2003, devaient en principe se dérouler sur le temps de travail de chacun, dans le studio photo du Musée, lequel fournissait l'ensemble du matériel. Après quelques déconvenues d'ordre technique justifiant quelques nouvelles prises de vues, on a pu considérer, vers la mi-avril, que la phase des photographies était, pour notre part, terminée. Tous les tirages ont été effectués par Monsieur Marc Hervé, du laboratoire Rennes Color ; ils sont de format 50 x 50 cm, & agrandissent chaque visage à sa taille réelle. C'est ensuite dans un courrier daté du 14 avril 2003, personnellement adressé à chacune des personnes photographiées, que nous avons énoncé en exclusivité notre proposition pour les phases de l'encadrement & de l'accrochage ; proposition qui précisait que cette histoire se situait bien " à la confluence de deux traditions, d'une part celle du portrait, et d'autre part celle, plus récente, du cadeau d'entreprise ". a) Description de l'encadrement proposé : posant que la surface du tirage de la photographie correspondait au salaire mensuel brut moyen en France, la taille de chaque encadrement serait calculée en fonction du salaire brut en février 2003 de la personne concernée pour son emploi au Musée, ceci selon un rapport de surfaces de 1 à 1 : " si le montant du salaire est inférieur à celui du salaire moyen, alors le passe-partout [...] recouvrira en proportion la surface de la photographie ; si par contre le montant du salaire est supérieur à celui du salaire moyen, alors le même type de passe-partout entourera en proportion la photographie ". Nous avons proposé aux personnes qui n'accepteraient pas cette idée que " leur photo ne soit tout simplement pas encadrée ". Notons qu'à partir de cette date, l'autre cosignataire, Thierry Kerseho, qui n'a été à aucun moment employé par le Musée, devait bénéficier pour son portrait des mêmes conditions générales que tout un chacun, la photographie en moins. b) Description de l'accrochage proposé : à condition que l'ensemble des personnes photographiées aient explicitement accepté que la date de la remise générale des portraits soit repoussée en février 2004, & que la Direction du Musée ait autorisé la possibilité d'un tel report, alors le temps d'exposition de chaque portrait serait établi en " fonction des heures de travail effectuées par chacun au Musée en février 2003, et selon un rapport : 1 heure travaillée = 1 jour d'exposition à rebours du décrochage ". En raison de l'absence de plusieurs autorisations individuelles, ce mode d'accrochage n'a pu être retenu ; cette situation nous ramenant à la nécessité de tenir les délais initialement promis. Quant à la proposition touchant au mode d'encadrement, nous devons signaler qu'elle aura été très diversement envisagée. Confrontés dans un premier temps à un certain mutisme général, confirmé par la présence de seulement 2 personnes à une réunion fixée le 5 mai 2003, nous nous vîmes toutefois reprocher de ne retenir que le travail salarié comme seul horizon de la personne, ou encore de vouloir rendre public ce qui était éminemment d'ordre privé. L'institution culturelle, en la personne de Monsieur le Directeur du Musée, après nous avoir suggéré, de vive voix, de renoncer de nous-mêmes à une idée qui, à ses yeux, n'était " ni pertinente, ni impertinente ", a demandé à Marie-Liesse Clavreul, dans un courrier daté du 27 mai 2003, " de bien vouloir [s'] en tenir à la proposition initiale ", au titre que " les aspects sociologiques de cette nouveauté [impliquaient] une différence de traitement des personnes ", & contrevenaient ainsi " au protocole accepté initialement ". Ce même courrier en profitait pour " rappeler " que Marie-Liesse Clavreul était la " seule interlocutrice " du Musée des Beaux-Arts. Notre courrier daté du 8 juin 2003 à Monsieur le Directeur répond à de telles " méprises ". Entre-temps, 8 personnes en plus de nous-mêmes avaient, pour leur part, explicitement accepté le mode d'encadrement en nous transmettant directement les données nécessaires, à savoir le montant de leur salaire et leur temps de travail ; toutes les photos étaient pratiquement contrecollées & celles qui devaient l'être, irrévérablement encadrées ; le tout avec l'aval de notre interlocutrice directe au Musée des Beaux-Arts. Les différents formats des encadrements, réalisés peu soigneusement par la Maison Duthilleul à Caen ainsi que les contrecollages (ils seront par la suite rectifiés au Musée), ont été calculés par nos soins : pour ce faire nous avons considéré, d'après les vieilles statistiques disponibles en mai 2003 auprès le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité (sources DADS - INSEE, MASTS - DARES et ACEMO), que le salaire mensuel brut moyen en France pouvait vraisemblablement s'élever, pour le mois de février 2003, à 2020 € - le champ de référence retenu ici étant le plus large parmi ceux disponibles, à savoir l'ensemble des salariés à temps complet dans les établissements de 10 salariés & plus, tous secteurs non agricoles confondus. C'est avec un étrange retard supplémentaire de plusieurs semaines que les portraits sont enfin arrivés au Musée le 16 juin. Ils ont commencé d'être accrochés le 19 juin, & le texte explicatif destiné aux visiteurs a été posé sur le comptoir de la réception du Musée au plus tôt le 23 juin 2003 (ce même texte que nous avons finalement décidé d'adresser, dès le 21 juin, à plus de 150 personnes). Ainsi s'ouvrait la phase d'exposition, qui devait impérativement, selon notre promesse initiale, se clore le 29 juin 2003. Sans qu'aucune démarche ne soit engagée pour nous en informer directement, 5 portraits en ont été purement & simplement écartés. Sur ceux-ci, nous aurons normalement tamponné la mention : ECARTÉ DE L'EXPOSITION. Sur les portraits qui ne laissent aucune place à la question de l'argent, à savoir sur ceux qui n'ont pas d'encadrement, nous aurons normalement tamponné la mention : NE PEUT ÊTRE VENDU. Tous les portraits de la série devront, sans exception, être tamponnés de la mention : A MA PLACE. C'est au 30 juin 2003, à 17 heures, que la Cérémonie publique de remise des portraits aux personnes concernées aura été fixée, dans le hall d'entrée du Musée des Beaux-Arts de Caen. Nous avons demandé pour cette occasion que l'autorité du Musée soit représentée pour les signatures & les opérations nécessaires (y compris pour recueillir les cartouches). C'est aussi avant cette Cérémonie que nous aurons normalement & irrévérablement collé ici même le présent certificat (dont le format est la moyenne des 10 encadrements réalisés & à la rédaction duquel n'auront pas manqué les complicités de Stéphane Corbin et de Laurent Plet), sur cette même face qu'il convient désormais de regarder comme le recto du portrait.

Ce portrait est un portrait de son destinataire, M
Fonction du destinataire au sein du Musée des Beaux-Arts de Caen en février 2003 :

- Ce portrait ne comprend pas d'encadrement.
- Ce portrait comprend un encadrement :
 - Dimensions extérieures : 50 x 50 cm.
 - Dimensions de l'ouverture de la fenêtre : x cm.
 - Nombre d'heures effectuées au Musée en février 2003 :

Le 30 juin 2003, 12 heures,

Marie-Liesse Clavreul
Cosignataire de A ma place
Interlocutrice du Musée des Beaux-Arts

Thierry Kerseho
Cosignataire de A ma place

à en marge